



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE NOZAY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 15 DECEMBRE 2010

Le mercredi 15 décembre deux mil dix à dix-neuf heures, le conseil de la communauté de communes de la région de Nozay, dûment convoqué le 07 décembre 2010, s'est réuni en session ordinaire à la salle De Grandmaison à Nozay, sous la présidence de Mme Jacqueline SEGALEN,

Présidente.

Le mercredi 15 décembre deux mil dix à dix-neuf heures, le conseil de la communauté de communes de la région de Nozay, dûment convoqué le 07 décembre 2010, s'est réuni en session ordinaire à la salle De Grandmaison à Nozay, sous la présidence de Mme Jacqueline SEGALEN, Présidente.

Titulaires présents : Mme Jacqueline SEGALEN, M. Thierry ROGER, M. Jean-Pierre POSSOZ, M. Yvonnick RIOT, M. François FAVRY, Mme Monique JAMIN, Mme Thérèse AVRIL, M. Jean-Pierre LEBRETON, M. Jean-Noël THOMAZEAU, Mme Claire THÉVENIAU, M. Raphaël LEBRETON, Mme Jocelyne POULIN, M. Jean-Luc GREGOIRE, Mme Charlotte GUERLAIS, M. Philippe GAUDIN, M. François MORICE, M. Jean BLANDIN, Mme Marie-Chantal GAUTIER.

Titulaires excusés : M. Jean-Claude PROVOST, Mme Annie PHILIPPOT

Conseiller porteur d'un pouvoir : Mme Thérèse AVRIL a reçu un pouvoir de M. Jean-Claude PROVOST.

Suppléant présent représentant un titulaire : M. Pascal DUCHESNE (représentant Mme Annie PHILIPPOT)

Assistaient également à cette séance les délégués suppléants suivants : Mme Marylise FAUVET, M. Jean-Paul LERAY, M. Bernard SANSOUCY, M. Jean-Claude RAUX, M. Jackie CLAVIER.

Suppléant excusé : Mme Béatrice FELIATRE,

M. Raphaël LEBRETON a été élu secrétaire de séance.

PV DU CONSEIL DES 20/10 et 17/11

Il sont approuvés à l'unanimité et consultables à l'accueil de la Maison des Services Intercommunaux.

ADMINISTRATION GENERALE

Règlement « hygiène et sécurité »

Ce document comprend les règles applicables dans la collectivité : il est approuvé par le Conseil et sera diffusé à l'ensemble des agents intercommunaux.

Indemnité forfaitaire de déplacement des agents intercommunaux sur le territoire

Le Conseil décide d'ajouter à la liste des postes ouvrant droit à cette indemnité : le poste d'agent d'entretien des locaux de la bibliothèque Tournepage et des établissements « petite enfance ».

Modification du tableau des effectifs

Suite aux demandes de mutation de deux agents, le Conseil modifie le tableau des effectifs :

- Création d'un poste de Rédacteur ou d'Attaché en remplacement du poste d'Ingénieur Territorial (service environnement),

- Création d'un poste d'Educateur des activités physiques et sportives (APS) hors classe en remplacement du poste de Conseiller des APS.

URBANISME - ACTION FONCIERE

Remboursement à la commune de Nozay des frais de modification du PLU pour la plateforme bois énergie

Ces frais, d'un montant de 3 639.80 € TTC seront pris en charge, par le budget de la CCRN.

ANIMATION TERRITORIALE

PPO - modification du plan de financement

Le Conseil approuve le nouveau plan de financement du parcours permanent d'orientation réalisé à la mine d'Abbaretz :

Institutions sollicitées	Pourcentage de participation	Montant de la participation
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural	55%	4 386 €
Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature	20% de 6 375 €	1 275 €
Fond de concours de la mairie d'Abbaretz	10%	798 €
Autofinancement CCRN	19%	1 516 €
TOTAL		7 975 €

FINANCES-PROSPECTIVE-CONTRACTUALISATION

Décisions modificatives de fin d'année

INVESTISSEMENT				
BUDGETS	DEPENSES		RECETTES	
	EN MOINS	EN PLUS	EN MOINS	EN PLUS
Général	9 312,00 €	9 807,00 €	9 312,00 €	9 807,00 €
OM	- €	16 070,00 €	- €	16 070,00 €
ZII	1 887,90 €	36 596,00 €	- €	34 708,10 €
La Boulandrière	- €	- €	1 730,00 €	1 730,00 €
La Lande	- €	- €	10 772,13 €	10 772,13 €

FONCTIONNEMENT				
BUDGETS	DEPENSES		RECETTES	
	EN MOINS	EN PLUS	EN MOINS	EN PLUS
Général	- €	- €	- €	- €
OM	- €	16 070,00 €	- €	16 070,00 €
ZII	- €	- €	- €	- €
ZAC Oseray e	105,00 €	210,00 €	- €	105,00 €
La Boulandrière	1 790,00 €	1 850,00 €	- €	60,00 €
ZAP Nozay	75,00 €	150,00 €	- €	75,00 €
ZAP Abbaretz	75,00 €	150,00 €	- €	75,00 €
La Lande	10 772,13 €	10 772,13 €	- €	- €

Tarifs intercommunaux 2011

Les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessous s'appliqueront au 01/01/2011 :

liste des équipements ou services concernés		augmentation au 01/01/2011
ADMINISTRATION GENERALE	location de salles à la MSI, au pôle de services	2,00%
COMMUNICATION	droits d'entrée au cybercentre	2,00%
SERVICES TECHNIQUES	pont bascule	2,00%
	matériel technique (vertidrain)	2,00%
	grilles et barrières	2,00%
SPORTS	entrée piscine et location bassins pour groupes et collèges	à étudier en commission thématique
	mise à disposition gymnase et plateau sportif pour collèges	
TOURISME	prestations offertes par l'OTRN	à étudier par le conseil d'exploitation
LECTURE PUBLIQUE	droits d'entrée dans les bibliothèques	Tarifs inchangés

ENVIRONNEMENT

Convention avec la Société COVED

Le Conseil délègue à Mme la Présidente la décision relative à la signature de la convention de transaction permettant le règlement des sommes dues à la Sté COVED au titre du marché annulé pour la période s'étendant d'avril 2004 à mars 2009

Information sur le dossier « pôle environnement »

Mme Monique JAMIN présente au Conseil le projet de pôle environnement actuellement en cours d'étude qui se décline en trois dimensions :

- un bâtiment regroupant des acteurs de l'environnement et du développement durable
- un lieu ressource pour les habitants, les professionnels et les élus
- le développement de synergies et de projets communs

Les acteurs identifiés sont les suivants :

- SMCNA
- Syndicat du Don
- Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB44)
- CIVAM (Fédération départementale et régionale)
- CFPPA de Nozay (Antenne du Lycée Jules Rieffel)

INFORMATIONS DIVERSES

Démarche de mutualisation

A l'issue du deuxième séminaire, un compte rendu rédigé par le consultant sera présenté dans chaque conseil municipal. Une réunion de présentation de la démarche sera ensuite organisée à l'intention de tous les conseillers municipaux du territoire fin février.

Décisions du Bureau et de la Présidente prises par délégation :

Le Conseil prend acte des décisions suivantes :

Bureau :

Présidente : engagements compris entre 4 000 € et 90 000 €

- N° 05-2010..... 16 novembre 2010
..... Affectation de crédits prélevés sur les dépenses imprévues - budget général
- N° 06-2010.....18 novembre 2010
.....Attribution du marché de télétransmission des actes (groupement de commande)

Budget général

Imputation	Date	Tiers	Objet	Engagé TTC
2042-01	06/12/2010	ASPHAN	Fonds de concours CIP	23 000 €

ZAP d'Abbaretz : dénomination des rues

Par décision du conseil municipal d'Abbaretz, les noms suivants ont été choisis. Le Conseil Communautaire en prend acte :

Noms des Zones	Localisation	Noms des rues	Date de la délibération
Zone d'activités de La Croix Blanche	Abbaretz	Rue qui part du chemin rural de la Coquelinais pour rejoindre la RD n°1 de Saffré	Rue du Vivier 18/11/2010
		Impasse qui part de la rue du Vivier pour desservir le fond de la zone	Impasse des Alloiteries 24/06/2010

Marchés en cours

NEANT

Agenda

- Prochaine réunion du conseil communautaire : le mercredi 19 janvier 2011 à 19h à la salle de Grandmaison à Nozay.
- Prochaines réunions du Bureau : les mardis 11 et 25 janvier 2011 à 18H.
- Cérémonie des vœux de la CCRN : le mardi 18 janvier 2010 à 18H.

A NOZAY, le 16 décembre 2010.
Pour la Présidente absente,
Le 1^{er} Vice-Président,

Thierry ROGER